Vivre Auray

janvier 2015 N°85 magazine municipal d'informations www.auray.fr

Commerce : la Ville fixe le cap

Dans la ville p. 4
Erwan Le Roux vainqueur de la Route du Rhum en Multi 50

Dossier p. 9-13

Adopté p. 14
Une école européenne à Tabarly

Agenda p. 16-17
L'Open Super 12 a 30 ans

ALRÉGAL
restaurant self-service
casse-croûtes & salades à emporter
Ouverture le midi du lundi au vendredi
Produits locaux et de saison
cuisinés sur place et certifiés Bio
2 rue de Suède - 56400 Auray
en face de la piscine ALRE'O et à proximité de notre partenaire
ALRÉ BIO

ar. d'éco
Chantal Le Clainche
Cuisines - Bains - Aménagements
OUVERTURE 12/01/2015
• un modèle EXCLUSIF de cuisine allemande
• une gamme de cuisine intemporelle
• plus de 25 ans d'expérience
dans la cuisine sur-mesure.
ar. d'éco
une nouvelle adresse pour votre projet de cuisine
21 place Joffre - 56400 AURAY
02 97 58 27 87 / 06 09 92 71 72
clc.ardeco@orange.fr

phil
CONFORT
Philippe ALLAIN
AGRÉÉ VELUX
ARTIPOLE
INSTALLATEUR - CONSEIL
Fenêtres de toit électrique - Stores
Panneaux photovoltaïques - Volets roulants solaires
Sun tunnel - Domotique - Panneaux solaires
Entretien et changement de vitrages
12 rue de la Paix - AURAY - 02 97 56 39 28 - phil-confort.com

Littoral Optique
Anne-Marie LE PALUD
Opticien diplômé
8 place de la République - 56400 AURAY
Tél. 02 97 50 72 35 - Fax 02 97 50 74 45

Dimanche 21 décembre , place de la Pompe. Parmi les animations de Noël 2014, la distribution de vin chaud offert par la municipalité est un moment atpprécié.

édito

Bonne et heureuse année à tous !
Que cette année 2015 vous apporte à chacun d'entre vous la santé, l'harmonie au sein de vos familles et la réussite dans vos projets.
Je souhaiterais porter une attention particulière aux Alréennes et Alréens qui sont esseulés ou dans la souffrance. Indépendamment des services et des associations de la Ville qui peuvent leur porter assistance et réconfort, je fais appel en ce début d'année à votre générosité et à votre vigilance. Regardons dans notre entourage les personnes qui ont besoin d'attention et de soutien. Offrons leur un peu de notre temps et veillons à leur apporter notre affection et notre aide.
Quant à notre belle Ville d'Auray, je souhaite, avec l'aide et la volonté de toute l'équipe municipale, l'accompagner dans une dynamique et une attractivité accrue.
Malgré une conjoncture difficile et la baisse des dotations de l'État, l'année 2015 sera marquée par le démarrage de projets importants : l'embellissement du centre-ville, le projet de la Gare, le déploiement de la fibre optique haut débit et le début des travaux de rénovation du quai Martin.
Nous préparerons également l'avenir en lançant les études de nouveaux projets : l'étude de rénovation du port de plaisance de Saint- Goustan, la réhabilitation de l'Hôtel Dieu et le projet de reconstruction du foyer logement du Boceno.
Que cette année 2015 soit pour notre Ville à l'image des fêtes et des animations de fin d'année :
Auray Ville dynamique, entreprenante et attrayante
Auray Ville où l'on aime habiter
Auray Ville où l'on aime se promener, faire ses courses
Auray Ville fière de son histoire et de son patrimoine
Bonne et heureuse année 2015,
Bloavez mad.

Jean Dumoulin
Maire d'Auray

VivreAuray - 100 place de la République - BP 10610 - 56406 Auray Cedex - Tél. 02 97 24 01 23 - www.auray.fr
Bimestriel - N° ISSN : 1278-4028.

Directeur de la publication : Jean Dumoulin. Rédaction en chef : France Rioual. Rédaction : Aurélie Dupuy, Lucy Moreau.
Mise en page : Stéphanie Thorel. Photographies : Aurélie Dupuy, Lucy Moreau sauf mention contraire.
Régie publicitaire : Ouest Expansion 02 99 35 10 10. Impression : Imprimerie Cloître. Distribution : Néo 56.
Imprimé sur papier 100% recyclé - Imprimeur certifié Imprim'Vert

Parti le 2 novembre de Saint-Malo à 14h, arrivé à Pointe à Pitre 11 jours 5 heures 13 minutes et 55 secondes plus tard : défi impossible ? C'est pourtant chose faite pour l'Alréen Erwan Le Roux, vainqueur de la Route du Rhum 2014 Multi 50 et recordman de l'épreuve.

Arrivée d'Erwan Le Roux à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) © : Olivier Blanchet

Erwan le Roux
des rues d'Auray à la Route du Rhum

De retour sur la terre ferme, Erwan pense au **«travail accompli durant ces trois dernières années de préparation.»** Bientôt marié et père de deux filles âgées de 6 et 9 ans, le skippeur a dû faire beaucoup de sacrifices pour accomplir cet exploit en solitaire... ou presque. **«Mon bateau est un personnage à part entière à ne surtout pas négliger.»** Mesurant 15 mètres 24 de long, 15 mètres 20 de large et 3,9 tonnes en déplacement, son coéquipier est resté fidèle tout au long de la traversée, malgré **«les deux coups de vent pris au départ.»**

Erwan Le Roux n'est pas novice dans la manœuvre des coups durs. Passionné de mer et de voile depuis l'âge de 18 ans, le moussaillon s'est constitué, année après année, une réputation qui lui a fait fréquenter et épauler les plus grands tels que Loïc Peyron, Franck-Yves Escoffier ou encore dernièrement Daniel Souben. Ses premiers pas de navigateur, il les a effectués au centre nautique des Glénans sur l'île d'Arz, tout près de sa terre natale. **«À cette époque, je venais souvent mouiller à Auray, tout en passant la nuit à Saint-Goustan»**. Pour Erwan Le Roux, **«la Ville d'Auray reste avant tout un port»**, qui à son grand regret, n'est pas en mesure d'accueillir son bateau, **«quoique... s'ils font un ponton, pourquoi pas ?»** lance-t-il en souriant.

Ses souvenirs d'Auray

Ses souvenirs de jeune homme à Auray, le quarantenaire qu'il est devenu en a plein la tête. **«J'étais à l'école Joseph Rollo jusqu'au CM2 puis au collège du Verger. Je jouais au foot avec les jeunes volontaires de l'Alréenne.»** Du sport, le garçon en a toujours fait. Inscrit au centre intercommunal morbihannais athlétisme (Cima), mais aussi au Pays d'Auray Triathlon depuis deux ans, Erwan est à son cinquième triathlon cette année. **«Ça fait partie de ma préparation physique pour le bateau. Tous ces efforts m'aident énormément dans les moments difficiles en mer.»**

Après avoir participé à son premier Auray-Vannes cette année, Erwan participera au marathon de Paris en avril. Mais en véritable challenger, le sportif voit plus loin : **«mon objectif : c'est l'ironman»**, une discipline alliant 3,5 kilomètres de natation, 180 kilomètres de cyclisme et pour finir... un marathon !

Si le mental d'Erwan Le Roux est dur comme fer, sa sensibilité n'est pourtant pas inoxydable. Quand on lui demande quels sont ses plus beaux souvenirs de la course ? Erwan répond sans hésiter : **«voir pour la première fois mes filles m'attendre à l'arrivée.»**
À peine les pieds au sec, la tête remplie d'oiseaux, de **«paille-en-queue et de pétrels»**, ses espèces favorites, le skipper a les yeux rivés vers un nouvel horizon : **«faire le tour du monde en solitaire».**
En attendant d'acquérir les moyens nécessaires pour prétendre **«au Graal»** comme il l'appelle, Erwan Le Roux garde les pieds sur terre, à Auray, où il se **«sent bien, à la maison.»** ■

Lumière sur l'orgue de l'église Saint-Gildas

Mardi 18 novembre 2014, le facteur d'orgues Nicolas Toussaint était l'invité d'honneur de l'église Saint-Gildas. Sa technicité ainsi que son savoir-faire peu commun ont été présentés au public. Au cours de la soirée, l'expert a présenté l'orgue de Saint-Gildas qu'il connait bien, grâce aux interventions qu'il y mène régulièrement.

En 2014, l'orgue est mis en valeur par un nouvel éclairage.

L'histoire de l'orgue de St Gildas

La communauté de la Ville commande l'orgue au sieur Waltrain, facteur d'orgues vosgien, habitant Morlaix, le 6 août 1759. Le 28 septembre 1761 signe la fin des travaux. L'orgue est expertisé par l'organiste de la cathédrale de Vannes et celui des jacobins de Guérande. En 1795, après le débarquement des émigrés à Quiberon, des prisonniers internés dans l'église détériorent l'instrument. En 1803, l'orgue est réparé par l'organiste titulaire de l'époque : Jean-François Le Boulleis. Le 3 juin 1833 : la foudre frappe la boiserie des buffets et les mécanismes.

En 1855, une nouvelle restauration est faite, qui modifie profondément la partie sonore. L'orgue est à nouveau endommagé en 1895, lors du remplacement de la voûte en lambris par l'actuelle voûte à caissons. 1946 : l'orgue est envoyé à Paris dans les ateliers Pleyel-Cavaillé-Coll pour y être nettoyé. La tribune et le buffet sont classés Monuments Historiques depuis 1978. La partie instrumentale a été classée dès 1977. 2009 et 2012 : l'orgue connait des restaurations, notamment de son pédalier et de ses tuyaux. ■

Les souvenirs alréens de la Grande Guerre accessibles à tous

À l'occasion du centenaire de la guerre 14-18, le service archives et patrimoine, a sollicité la population alréenne. Vendredi 14 novembre, Hélène Guillot, habitante d'Auray, pour qui la **«transmission est primordiale»**, est venue partager les souvenirs de guerre de trois membres de sa famille : son grand-père, son frère ainsi que le frère de sa grand-mère. Photos, tableau du 116è régiment d'infanterie, cartes postales... Hélène Guillot a tout conservé. **«Je trouve ça important que l'on explique à ceux qui ne l'ont pas vécu, les conditions de la guerre dans les tranchées, mais aussi tout son environnement.»**
Photos, correspondances, dessins, écrits, objets... En tout, 18 contributions ont alimenté les archives de la Ville. Dès le printemps, ces souvenirs transmis de générations en générations alimenteront un espace collaboratif en ligne (Wiki) accessible à tous. ■

11 novembre 2014

À l'issue de la cérémonie, quatre anciens militaires ont été décorés. La Légion d'honneur a été remise par le colonel Danard à Étienne Jean-Marie Audisso, engagé à 16 ans et qui a débarqué à Utah Beach. Louis Robino s'est vu remettre l'Ordre national du Mérite au titre de la Défense par le Major Bonde (ci-dessus en photo). Raymond Briendo a reçu la Reconnaissance de la Nation, Bernard Lambert la Croix du combattant. Plus tard, au Petit théâtre, (les délégués militaires ayant préféré ne pas mélanger actifs et réservistes), Remi Le Moual a reçu la Médaille militaire.

Arlequin
dans ses nouveaux murs au Gumenen

Après deux ans et demi dans les bâtiments de l'école du Loch, Arlequin retrouve le quartier du Gumenen.

Au 10 rue Auguste La Houlle, à quelques mètres de son ancien emplacement, le nouvel accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) ouvre ses portes ce début d'année. La structure pour enfants se situe au rez-de-chaussée du bâtiment qui compte également 23 logements sociaux locatifs sur trois étages.

Jusqu'à 100 enfants de 3 à 12 ans

La capacité d'accueil est désormais d'une centaine d'enfants par jour.

• En accueil périscolaire. De 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 19h, la structure peut recevoir les scolaires des écoles du quartier, Tabarly et Diwan (une douzaine en matinée et environ 22 le soir).

• En accueil de loisirs. L'ALSH prend aussi en charge les enfants de 3 à 12 ans, les mercredis et les vacances scolaires. Le mercredi, l'effectif est d'environ 30 enfants le matin (essentiellement les enfants des écoles privées qui n'ont pas classe le mercredi matin) et 70 l'après-midi.

Une surface de 800 m²

D'une surface totale de plus de 800 m², l'espace se compose d'une grande salle de jeux de plus de 110 m², de deux salles d'activités pour les petits (3-6 ans) d'environ 90 m² chacune et de deux salles pour les grands (7-12 ans) d'environ 75 m². L'accueil de loisirs compte aussi des bureaux d'une surface totale de 100 m² avec 8 postes de travail, une infirmerie, une salle de repos, un local pour les animateurs, des locaux techniques et des sanitaires.

La salle commune de plus de 110 m² permettra d'organiser des spectacles et des projections et pourra être louée aux associations. Les temps d'activités périscolaires (TAP) se dérouleront aussi dans les salles.

Une cour de jeux

À l'extérieur, la cour sera partagée avec l'école Diwan. Deux grandes structures y seront implantées pour les enfants : une maisonnette et un parcours à grimper composé de ponts, d'échelles de cordes et d'un toboggan. D'autres jeux seront tracés au sol comme une marelle ou encore un labyrinthe.

Le coût du bâtiment

Le coût total de la construction est d'environ 4 millions d'euros. Cette somme est assumée par la Ville à hauteur de 32%, soit 1,3 million d'euros, et par le bailleur social Espacil pour 68%, soit 2,7 millions d'euros. ■

À NOTER

La Ville a reçu des subventions : 351 170€ de la Région, 156 000€ de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux, 132 458€ du Département et 93 804€ de la Caisse d'allocations familiale du Morbihan (75 000€ pour la construction et 18 804€ pour l'équipement).

LES VACANCES DE FÉVRIER

Les inscriptions se feront dès le 28 janvier.
Contact : 02 97 24 16 74
ou clsh.arlequin@ville-auray.fr.

Saint-Goustan
Travaux de consolidation du quai Martin

Depuis décembre 2014, des travaux de consolidation ont été entrepris sur le quai Martin, dans le port de Saint-Goustan. Ils se poursuivront jusqu'à début mars.

L'entreprise Marc, de Caudan, intervient sur le chantier. Selon les niveaux de désordre (affaissement, déjointement ou encore altération des pierres), une réfection partielle (rejointement) ou plus complète (pose de nouvelles pierres) est en cours.

Deux tranches de travaux sont prévues, la première, en 2015, pour une somme de 70 000€ et la seconde, en 2016 à la même période, pour un montant équivalent. ■

Michel Guillery part à la retraite

Jean Dumoulin, maire d'Auray a remis la médaille de la ville à Michel Guillery

La rentrée prochaine se fera sans Michel Guillery, inspecteur de l'Éducation nationale pour la circonscription d'Auray depuis le 1er septembre 2002, qui prend sa retraite. Il sera remplacé par Hélène Conan, jusqu'alors directrice d'école à Lorient.

Pour rappel, depuis son arrivée à Auray en 2002, les principales missions de Michel Guillery ont été les suivantes : coordonner le groupe départemental des politiques locales enfance-jeunesse en lien avec la CAF, la DDCS (Direction départementale de la cohésion sociale) et les collectivités, mettre en place le programme de réussite éducative et travailler sur la réforme des rythmes scolaires.

Recensement : ils frappent à votre porte

Le recensement se déroulera du **15 janvier au 21 février à Auray**.

Trois agents recenseurs ont été recrutés par la mairie pour évaluer la population officielle de la commune. Ils seront munis d'une carte officielle lors de leurs visites.

Fiona LLoyd

Yves Jiquel

Maël Pernet

Alice Bellego a fêté ses 100 ans

Alice Bellego, résidente du foyer logement du Bocéno, a célébré le 13 décembre 2014 son centième anniversaire entourée de ses amis résidents, du personnel municipal, ainsi que de sa famille.

Avec ses 28 ans de fidélité au foyer logement, Alice Bellego y est pour l'heure la plus ancienne résidente.

Pierrick Kergosien
est le nouveau directeur des finances à la mairie d'Auray. Il remplace Jean-Michel Le Gac aujourd'hui à la retraite.

EN BREF

RAPPEL ÉLECTIONS 2015

Les élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars. Elles remplacent les cantonales.

ÊTES-VOUS BIEN BRANCHÉS ?

Des analyses dans dix zones de prélèvement de la Ville ont démontré une pollution de l'eau. La présence de bactéries est due à de mauvais branchements d'eaux usées et d'eaux pluviales. 200 à 250 branchements seront contrôlés, à partir de ce début d'année. La société SAUR est mandatée pour réaliser ces contrôles. Un courrier de visite sera préalablement adressé aux habitants. L'agent qui interviendra sera muni d'une carte de mandatement. Les défauts éventuels de branchement seront signalés dans le détail à chaque propriétaire qui aura trois mois pour effectuer une mise aux normes. Un contrôle de vérification de conformité sera ensuite engagé.

7 799,61€
C'est la somme récoltée pour l'édition 2014 du Téléthon à Auray, (5 918,24 € en 2013).

6 tonnes
de denrées alimentaires ont été collectées par le CCAS lors de la collecte alimentaire des 28 et 29 novembre (5,5 tonnes de 2013).

Retrouvez vos commerces de la rue du Belzic

Le Cadoudal
HOTEL - BAR - RESTAURANT
Ouvert du lundi au vendredi midi et soir
Cuisine à base de produits frais
9, place Notre-Dame - 56400 AURAY
Tél: 02 97 24 14 65 - www.lecadoudal.com
facebook.com/lecadoudal

CHAUSSURES - SACS - ACCESSOIRES
Scarpe
MIA ZIA • TRIPPEN • FREE LANCE
CANDICE COOPER • JEAN PAUL GAULTIER
LÉA CLÉMENT • SONIA RYKIEL • PAUL SMITH
BURBERRY • YVES SALOMON • UNITED NUDE • ROBERT CLERGERIE
ATTILIO GIUSTI LEOMBRUNI • STUART WEITZMAN
Scarpe VANNES - 14 rue Saint-Salomon - 02 97 47 56 11
Scarpe AURAY - 6 rue du Belzic - 02 97 59 39 74
www.scarpe-chaussures.com

LA GALERIE DU PAVILLON à AURAY
c'est du Prêt-à-Porter, de la Lingerie, un Coiffeur, des Bijoux,
de la Déco, une agence de Voyage, des Chaussures, Jeannerie et Vêtements tous styles...
PROMOTIONS
DANS UN CADRE ENTIÈREMENT RELOOKÉ
LA GALERIE DU PAVILLON en plein centre d'Auray.
C'est plus de 400 marques dans 20 commerces ouverts.
Une manière agréable de faire ses achats. VENEZ CONSTATER PAR VOUS MÊME

NOUVEL HORIZON POUR LE COMMERCE ALRÉEN

Une charte d'orientation commerciale sur le point d'être signée, donnant le «la» à une réflexion globale sur le commerce alréen. Une nouvelle réglementation des halles et marchés entrée en vigueur le 1er janvier. Un nouveau visage pour la galerie du pavillon. Autant de changements pour un seul objectif : revitaliser le commerce alréen.

Animations de Noël, réouverture de la galerie du pavillon, collaboration à la charte commerciale, l'actualité a été riche cette fin d'année pour les commerçants alréens.

L'origine de la charte

En juillet 2014, la commission départementale d'équipement commercial (CDAC) s'était opposée au projet Kermorvant. En novembre 2014, elle lui donnait son feu vert. Dans l'intervalle, un projet revu et corrigé. Une orientation aussi, celle de la charte commerciale établie par la Ville d'Auray en partenariat avec les commerçants, la chambre de commerce et d'Industrie et la communauté de communes AQTA. Présentée en réunion publique le 11 décembre et en séance de conseil municipal le 15 décembre, celle-ci part d'un constat : les achats régressent en centre-ville (-3,1%) et progressent dans les zones Porte Océane et Kerbois (+3,8%)* de 2007 à 2012. Les objectifs y sont arrêtés : accompagner le dynamisme commercial du coeur de ville, orienter le développement commercial des zones commerciales périphériques et accroître l'attractivité d'Auray entre Lorient et Vannes. La charte, signée ce début 2015, fixera la ligne de conduite pour 3 ans.

CDAC : mode d'emploi

Tout projet de création ou d'extension d'un magasin dès lors que la surface de vente excède 1000 m² est soumis à l'avis de la CDAC. Cela vaut aussi pour les projets qui du fait de leur inscription dans un ensemble commercial portent la surface de vente cumulée des magasins au-delà de ce seuil. Présidée par le préfet, la CDAC est notamment composée du maire de la commune concernée par le projet d'implantation, du président de la communauté de communes, du président de Pays et de personnes qualifiées dans les domaines de la consommation, du développement durable et de l'aménagement du territoire. La CDAC a pouvoir de décision. Elle avait dit non à la douzaine de cellules commerciales (inférieures à 300 m² chacune) inscrites dans un projet de galerie dont la surface excède 1000 m². Elle a dit oui au projet qui envisage trois magasins d'équipement de la personne (Jules, Camaïeu et Grand Optical) supérieurs à 300 m² chacun et à un commerce alimentaire avec espace restauration de 287 m².

**Source : chambre de commerce et d'industrie du Morbihan.*

Au sein de la galerie du pavillon, 400 marques sont proposées.

Galerie du Pavillon

Ancien hôtel dit «du pavillon», la galerie commerciale du centre-ville créée en 1981, s'est offerte en cette fin d'année, une cure de jouvence.

Après de vives négociations entre habitants de l'immeuble et commerçants, tous deux rassemblés en copropriété, **«les travaux sont enfin terminés»**, à la satisfaction des vingt-cinq enseignes séjournant dans la galerie.

«Le résultat escompté est bel et bien au rendez-vous», se félicite Gérard Le Grévellec, bijoutier, président de l'association de la galerie du pavillon. Les travaux ont été de taille : le sol en plastique a laissé place à un carrelage blanc et gris lumineux, le plafond à lame a été changé par du placo blanc, tout l'éclairage a été repensé, la décoration intérieure et la signalétique modernisées, jusqu'à la mise en place de Led lumineuses en extérieur. Le tout pour un coût de 200 000€. **«Toutes ces rénovations ont été pensées pour inciter les clients à rentrer dans la galerie, qui accueille en son sein plus de 400 marques»,** souligne le président de la galerie.

De la chaussure à la lingerie fine, en passant par une agence de voyages ainsi qu'un coiffeur, l'offre se veut diversifiée. Cependant, il manque encore, selon les commerçants, des enseignes alimentaires et de bien-être. Gérard Le Grévellec imagine volontiers **«un salon de thé ainsi qu'une esthéticienne»**. Il précise d'ailleurs qu'il reste encore quatre à cinq locaux à pourvoir.

Les évolutions pour le commerce alréen

1) Les surfaces commerciales qui auront l'accord de la CDAC pour s'implanter en zone périphérique devront désormais être supérieures ou égales à 300 m² (hors remises).

2) La lutte contre la désertification du cœur de ville deviendra une priorité. Pour y faire face, une opération programmée de l'amélioration de l'habitat (Opah) est en cours (depuis le 16 septembre 2013 pour une durée de 3 ans). Grâce à cette Opah, des subventions seront accordées pour les travaux de rénovation ou d'amélioration de bâtiment. L'octroi de ces subventions sera rendu possible grâce au partenariat établi entre différents financeurs : l'Agence nationale de l'habitat (Anah), le conseil général du Morbihan et Auray Quiberon Terre Atlantique. Le but étant de faciliter la restauration des façades, d'aider à la restructuration de certaines surfaces commerciales, de faciliter l'investissement dans le cœur de ville, d'inciter l'installation des équipements de santé et des autres équipements publics, ainsi que de faciliter l'accès au centre-ville ou encore le stationnement des véhicules.

La charte a été présentée aux commerçants le 11 décembre au petit théâtre.

3) Il s'agira également de renforcer le lien entre les associations de commerçants en les invitant à réflechir à l'aménagement urbain, à la dynamisation du commerce et à la mise en place d'animations.

4) Un comité mixte de concertation permanente qui associera la Ville et les commerçants sera créé. Les propositions des commerçants seront soumises à la commission de développement économique de la Ville. Celle-ci se réunira à chaque fois que les conditions particulières l'exigeront et au moins une fois par trimestre.

5) Une réflexion commune sera menée visant à limiter la précarité des commerces alréens en centre-ville. En ligne de mire : des baux précaires qui nuisent à la pérennité des établissements, le contrat de location de courte durée décourageant les investissements nécessaires à l'attractivité des commerces.

3 QUESTIONS à Serge Parraud, président de la Fédération Auray Préférence

Fédération Auray Préférence, pour qui, pour quoi ?

La fédération est ouverte à tous les acteurs économiques (artisans, commerçants, professions libérales) d'Auray et est même élargie à ceux du pays d'Auray.

Forte de 120 adhérents, elle est le plus grand regroupement de commerçants, dont une majorité exerce au cœur de ville et un tiers en zone commerciale. L'objectif est de faire d'Auray un pôle incontournable, pour que les Alréens n'aient plus besoin d'aller à Vannes ou à Lorient pour faire les magasins.

Que pensez-vous de la nouvelle charte d'orientation commerciale ?

La charte est propice à l'équilibre, l'harmonisation et à la cohérence.

Il ne faut en aucun cas, que les projets commerciaux se fassent au détriment d'autres projets. La plupart des villes ont leur centre qui meurt car il manque de réflexion raisonnée.

La rénovation de la galerie est une première marche pour continuer à avancer dans ce processus.

Que doit-il être fait pour que le commerce alréen s'épanouisse ?

J'ai toujours imaginé Auray comme un centre commercial à ciel ouvert. La ville est un diamant à l'état brut. Mais ce qui l'empêche de briller est le manque de signalétique, les venelles mal utilisées, l'espace piéton qui n'est du coup pas mis en valeur et une circulation des voitures trop rapide à certains endroits. Car nous ne manquons ni de parkings, ni de belles artères piétonnes comme par exemple, la venelle de Trévégat. Quand les gens viennent en vacances, un véhicule sur deux se perd en cherchant Saint-Goustan. Cela ne peut pas continuer, il faut faire quelque chose.

HALLES ET MARCHÉS

LES POINTS CLÉS DU NOUVEAU RÉGLEMENT

Le règlement des halles et marchés qui définit les modalités de fonctionnement de l'ensemble des marchés de plein air et des halles de la Ville a été actualisé. Objectif : satisfaire aux mises aux normes et dynamiser le centre-ville. La nouvelle mouture a été réalisée en tenant compte des recommandations du syndicat national des commerçants non sédentaires.
Adopté par le conseil municipal le 15 décembre, le nouveau règlement est entré en application le 1er janvier 2015.

Les halles (photo) sont ouvertes du lundi au samedi, de 8h à 13h. À l'heure actuelle, dix huit commerçants sont en place. Deux étals sont disponibles. Le marché du lundi a lieu places de la République et Notre-Dame, de 8h à14 h30 en hiver et de 7h30 à 14h en été. Deux autres marchés se tiennent place Notre-Dame : un marché bio le jeudi, de 15h30 à 20h et un marché alimentaire de producteurs le vendredi, de 7h30 à13h30.

Ce qui va changer

- **Davantage de présence sous les halles**
  Désormais, il est demandé aux commerçants d'être présents dans la semaine :
  - quatre matinées minimum pour ceux qui ont un étal sous les halles,
  - cinq journées minimum pour ceux qui ont un étal à l'extérieur des halles,
  L'ancien règlement imposait trois demi-journées de présence minimum.

- **Possibilité de présenter un successeur après un an d'activité**
  Lors d'un changement d'activité ou une cession de fonds de commerce, l'autorisation d'occupation temporaire d'un commerçant est annulée. Toutefois, sous réserve d'avoir exercé son activité dans une halle ou un marché depuis un an, le commerçant titulaire d'une autorisation peut proposer un successeur.

- **Emplacements des marchés : des tarifs harmonisés**
  Jusqu'alors, une double tarification était appliquée, au mètre carré pour les abonnés (marchands fréquentant régulièrement le marché, titulaire d'un emplacement fixe, réglant trimestriellement les droits de place) et au mètre linéaire pour les passagers (marchands non abonnés et saisonniers).
  Tous les tarifs vont désormais être pratiqués en mètre linéaire.

- **Respect des normes d'accessibilité**
  Une distance minimum d'1m40 devra être respectée entre un étal et une entrée de commerce sédentaire. Cela correspond à une norme d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

«ILS L'ONT DIT»

«La principale difficulté du commerce en ville, c'est le stationnement. Les arrêts de 10 et 30 minutes aident à résoudre ce problème.»

«L'assiduité devient le premier critère d'attribution d'étal pour les commerçants des halles. C'est une priorité.»
***Armel Evanno**, conseiller municipal délégué à l'animation et au développement commercial*

«Nous voulions cinq matinées de présence sous les halles. Finalement, nous avons opté pour 4 minimum. Mais cette demande ne fait pas consensus auprès des commerçants. Nous allons tous les rencontrer au cours du premier trimestre 2015.»
***Maurice Le Champion**, conseiller municipal délégué à la circulation, à la propreté et au domaine public.*

«S'il n'y a pas de clients, les commerçants ne viennent pas. Et s'il n'y a pas de commerçants... C'est un cercle vicieux. Des clients me disent que tout a l'air fermé. Pour inverser cet effet négatif, je suis favorable aux quatre matinées de présence sous les halles. Le monde attire le monde.»
«Pour dynamiser les halles, il nous faudrait surtout une boucherie !»
***Franck Hesry**, maraîcher sous les halles et nouveau président de l'association des commerçants des halles.*

PORTRAIT

GÉRARD GUILLOU

1er adjoint en charge des ressources humaines, du développement économique, des anciens combattants et de l'administration générale.

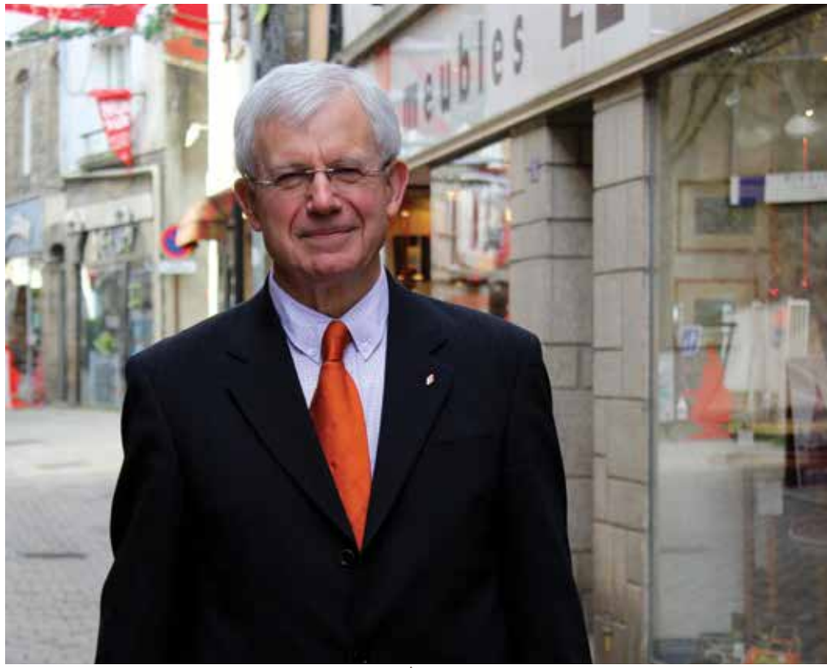

«Si l'on sait où on va et que l'on fixe bien ses objectifs, on arrive à bon port». C'est avec grande détermination qu'à 67 ans, Gérard Guillou s'est embarqué dans cette aventure municipale, en mai dernier, en acceptant de devenir le deuxième homme du bateau.
Novice dans l'exercice politique, l'élu est pourtant à son aise. Sûrement grâce à sa femme, Annick, avec qui il est marié depuis presque quarante ans. **«Annick a endossé beaucoup de responsabilités (vice-présidente du conseil général, maire-adjointe de Vannes...), dans ma nouvelle fonction, elle me soutient et me conseille, on discute énormément.»**
En charge des ressources humaines, du développement économique, des anciens combattants et de l'administration générale, Gérard Guillou est loin d'être en terre inconnue. Ancien cadre dirigeant dans l'agro-alimentaire, l'industriel aura à charge pendant trente ans (1978-2008), la gestion de deux entreprises (Volaven, devenu DUC et PEP, du groupe CECAB). Sous son aile, pas moins de 350 salariés d'un côté et environ 220 de l'autre.
De son aventure industrielle, il retient surtout sa **«quête permanente de nouveaux produits à travers le monde et le travail d'équipe avec des hommes et des femmes motivés.»**
Aujourd'hui, les volailles et produits élaborés à base d'œufs ont laissé place aux dossiers qui ont envahi son bureau du deuxième étage de l'Hôtel de Ville. Parmi eux : la nouvelle charte d'orientation commerciale du Pays d'Auray. Pour l'homme polyvalent qu'il représente (Gérard Guillou est aussi vice-président du syndicat mixte du pays d'Auray et administrateur du centre de gestion), le dossier lui tient particulièrement à cœur. **«Pour s'épanouir économiquement, Auray a besoin d'implantations commerciales réglementées et de retrouver sa beauté naturelle en centre-ville. »**
Car même si Gérard Guillou a énormément voyagé à travers le monde, la Ville d'Auray reste et restera son palet(ais) breton.

PERMANENCE

Sur rendez-vous
à l'Hôtel de Ville
100, place de la République.
Contacter le 02 97 24 48 23
ou elus.mairie@ville-auray.fr

Environnement

Elles roulent à l'électrique

Deux nouvelles voitures sont entrées dans le parc automobile de la Ville. Leur particularité ? Elles sont électriques. Il s'agit d'une Renaut Zoé et d'un Kangoo de la même marque qui seront mises à la disposition du personnel de la Ville. Elles remplacent une Peugeot 205 de 1993 et une Citroën ZX de 1995.
Pour alimenter les batteries des véhicules, deux bornes de recharge ont été installées : une au pôle du Penher, l'autre au centre technique municipal.
Le choix de l'électrique est un choix environnemental. Il présente un bénéfice pour la qualité de l'air en ville. Afin de lutter contre la perte de production énergétique, les véhicules peuvent se recharger de nuit, soit en heures «creuses».
Malgré le coût d'installation des bornes, les charges d'une voiture électrique sur la durée de l'amortissement (7 ans) sont similaires à celles d'un véhicule gasoil ou essence.

La Renault Zoé (au premier plan) est entrée dans le parc automobile de la Ville en décembre. La Kangoo est attendue en ce début d'année.

Télérelevés

adopté le 15/12/2014

Pour plus d'efficacité énergétique, le conseil municipal a autorisé le maire à signer une convention de partenariat avec GrDF. Cette convention approuve le remplacement des compteurs à gaz existants sur des bâtiments municipaux par des télérelevés qui permettent une mise à disposition plus fréquente des données de consommation, la suppression des estimations au profit d'une facturation sur index réels.

Parc naturel régional du Morbihan

adopté le 15/12/2014

Le syndicat intercommunal d'aménagement du golfe du Morbihan (SIAGM), dissous le 31 décembre 2014, laisse la place au syndicat mixte de gestion du parc naturel régional du Morbihan, né le 1er janvier 2015, avec trois nouvelles communes dans son périmètre : Sainte-Anne-d'Auray, Plescop et Saint-Philibert. Le syndicat regroupe ainsi trente communes, dont Auray, mais aussi des établissements publics de coopération communale (AQTA notamment), le conseil général et le conseil régional.
Le conseil municipal a élu Valérie Rousseau en tant que déléguée alréenne et Azaïs Touati comme suppléant au sein du nouveau comité syndical.

Et aussi...

Dénomination de rond-point

Le rond-point situé au carrefour des rues Dugor-Rostevel et Kerroux, réalisé au début de l'année 2014, va prendre le nom de «Rond-point des Anciens combattants d'Afrique du Nord 1952-1962».

-adopté le 15 décembre 2014-

Subvention à la Fédération Auray Préférence

La Fédération Auray Préférence, association commerciale d'Auray, a participé aux animations de Noël dans la ville en proposant notamment des décors, un jeu de piste, des spectacles, etc. Le conseil municipal a accordé une subvention de 5 000€ à l'association, inscrite sur le budget 2014.

-adopté le 15 décembre 2014-

Retrouvez les délibérations du conseil municipal sur www.auray.fr

Subventions aux associations : une nouvelle commission

adopté le 15/12/2014

Les nouvelles modalités d'attribution des subventions aux associations ont été l'objet de trois réunions d'information les 15, 22 et 29 novembre. Les associations alréennes ont été invitées dans le cadre de leur demande de subventions 2015 à s'inscrire dans une démarche de projet. Remis à la date du 19 décembre, les dossiers seront instruits dès ce mois de janvier et jusqu'à la fin février. Les commissions thématiques seront sollicitées pour avis avant passage devant la nouvelle commission de subventions aux associations qui interviendra pour arbitrage. Présidée par Jean Dumoulin, maire, cette commission sera composée de Gérard Guillou, Pierrette Le Bayon, Jean-Yves Mahéo, Aurélie Queijo, Joseph Rochelle, Françoise Naël, Ronan Allain, François Grenet et Jean-Pierre Gruson.

La ville d'Auray recense 224 associations. Ici, à la fête des associations en septembre.

Embellissement du centre-ville : les marchés attribués

adopté le 17/12/2014

Les marchés concernant les travaux de l'Hôtel de Ville (Vivre Auray n°84-novembre 2014) ont été attribués. Les travaux d'aménagement de l'accueil au rez-de-chaussée s'élèvent à 103 290,96€ TTC. Les travaux de menuiserie (restauration, peinture et remplacement de la porte d'entrée) représentent un coût de 159 450,66€ TTC. Il faut ajouter à ces deux montants la somme de 50 000€ TTC, en partie pour le ravalement des façades. Le total se chiffre à 312 741,62€ TTC.
Par ailleurs, l'étude du réaménagement du parvis de l'Hôtel de Ville, de la place Gabriel Deshayes, ainsi que de la mise en réseau des parkings de la Ville a été attribuée à un groupement de cabinets, dont le mandataire est Urbicus, cabinet d'architectes basé à Versailles. Ce marché s'élève à 204 783,83€ TTC.

Une école européenne et une classe bilingue à Tabarly

pour information 15/12/2014

Il en est question pour la rentrée prochaine. Les deux projets concernent l'école Eric Tabarly. Il s'agit de la création d'une classe bilingue Français-Breton à l'école maternelle d'une part et de la mise en place d'une école européenne dans les écoles maternelle et élémentaire d'autre part. De fait, certaines matières seront enseignées en Anglais et ce, en plus des heures obligatoires. Tous les enfants y auront droit depuis la petite section (à raison de 2 fois 20 mn) jusqu'à l'élémentaire (2 fois 1 h) en passant par les moyenne et grande section (2 fois 30 mn). Des échanges sont envisagés avec des écoles anglosaxonnes ainsi que la mise en place d'ateliers de pratiques avec les adultes du quartier.

Fusion des écoles maternelle et élémentaire à Joseph Rollo

adopté le 15/12/2014

En accord avec les services de l'Éducation nationale et les directeurs d'école, le conseil municipal a voté la fusion des écoles maternelles et élémentaires Rollo, en un seul groupe scolaire.
Ceci permettra une meilleure cohérence pédagogique entre les apprentissages, la mise en place d'un projet d'école commun ainsi que la création d'un poste de direction à temps plein par les services de l'Éducation nationale.

Et aussi...

Convention de partenariat avec la Fondation du patrimoine

Le conseil municipal a prorogé pour un an (j'usqu'au 31 décembre 2015), la convention signée entre la Ville et la Fondation du patrimoine qui vise à encourager les propriétaires privés à conserver l'architecture traditionnelle et typique d'Auray en les aidant à restaurer leur habitation par des mesures fiscales. La convention, conclue en 2012 avait déjà été prorogée en 2013 et 2014.

-adopté le 17 novembre 2014-

Retrouvez les délibérations du conseil municipal sur www.auray.fr

La prochaine séance du Conseil Municipal 100 place de la République, à 19h.

• mardi 17 février 2015

agenda

Les rendez-vous de la culture

Centre culturel Athéna

→ 13/01/2015 à 20h30

Folkestone
Pièce de Sylvain Levey par la compagnie Théâtre du Vestiaire

→ 16/01/2015 à 20h30

Récital de piano par Jean-Gabriel Ferlan
Première partie : Frédéric Chopin, 1810-1849
Deuxième partie : Serge Rachmaninoff, 1873-1943

→ 20/01/2015 à 20h30

Frères de sang
Pièce de théâtre gestuel par la compagnie Dos à Deux

→ 24/01/2015 à 20h30

Joyeux Noël en grève

Conte de noël des temps modernes par la compagnie Les enfants perdus *(dès 5 ans)*

→ 30/01/2015 à 20h30

Le porteur d'histoire
Pièce de théâtre de Alexis Michalik

→ 08/02/2015 à 17h

Le p'tit ciné-concert 3
Ciné-concert du Philharmonique de la Roquette *(dès 4 ans)*

→ 13/02/2015 à 20h30

J'ai vu ta sœur à la piscine
Spectacle de danse hip-hop par la compagnie Alexandra N'Possee

→ 6-7/03/2015 à 20h30
La trace
Danse contemporaine de la compagnie Gilschamber

15ème Festival Méliscènes du 13 au 22 mars 2015
Ouverture de la billetterie le dimanche 8 février
Programme disponible fin janvier

Bords de scène autour de Méliscènes

Les Âmes Arts
Fabriquer la nature avec divers objets et matériaux de récupération avec Karine Halloucherie.

JANVIER 2015 > mercredi 21 • samedi 24 • dimanche 25 • mercredi 28 • samedi 31 > 14h/18h

FÉVRIER 2015 > dimanche 1er • mercredi 4 • samedi 7 • dimanche 8 > 14h/18

ouvert à tous dès 12 ans • gratuit
Onuméro8 • quartier du gumenen • bâtiment f • appartement 3
infos : 02 97 56 18 00 - mediation.athena@ville-auray.fr

La médiathèque

→ 17/01/2015 de 10h à 12h
Samedi numérique : premiers pas sur internet

→ 20/01/2015 à 19h
Rendez-vous des lecteurs
Venez parler, écouter et partager vos coups de cœurs littéraires autour de grignotages

→ 24/01/2015 de 15h à 17h
Atelier de papier
Manipuler le papier sous toutes ses formes dans la bonne humeur et les gourmandises

→ 31/01/2015 de 13h30 à 18h
Atelier calligraphie
Venez acquérir les bases de la calligraphie avec Mélanie Griffon

→ 3, 10 et 17/02/2015 de 10h à 11h
Bébés lecteurs
Sensibilisation à la lecture pour les tout petits (0-3ans).

→ 14/02/2015 de 10h à 12h
Samedi numérique : la photo numérique

→ 18/02/2015 de 11h à 12h
Atelier morphing
Comment détourner des visages de façon créative

→ 25/02/2015 de 14h30 à 16h30
Atelier de saison
Lectures d'histoires suivies d'un atelier créatif

→ 28/02/2015 de 13h30 à 18h
Atelier calligraphie

→ 07/03/2015 de 10h à 12h
Samedi numérique : les réseaux sociaux

→ 10, 17, 24 et 31/03/2015 de 10h à 11h
Bébés lecteurs

RACONTAGES
Lecture d'histoires pour les enfants de 4 à 8 ans

les mercredis de 17h à 17h45 :
14, 21 et 28 janvier 2015
4, et 25 février 2015
4, 11 et 25 mars 2015

Du samedi 14 février au dimanche 15 février :
Trophée Crédit Agricole, qualifications pour le tableau final
Du lundi 16 février au dimanche 22 février :
Trophée TC Auray, tableau final simple filles et garçons
Du lundi 16 février au samedi 21 février :
Trophée TC Ria, épreuves de doubles filles et garçons
Du mardi 17 février au samedi 21 février :
Trophée TC Pluneret, épreuves de consolantes filles et garçons

CARTE BLANCHE
à Yannic Rome
mardi 17 février 20h

Que savons-nous du pont de Saint-Goustan ?
Conférence à l'espace Athéna en compagnie de Yannick Rome enseignant retraité, passionné d'histoire.

Les autres rendez-vous

→ du 15/01/ au 21/02/2014
Recensement
Nouveau cette année, la démarche peut se faire sur internet sur http://www.le-recensement-et-moi.fr/ (Voir page 7)

→ 03/02/2015 à 20h30
« Cannabis et scolarité, parlons-en... »
Soirée destinée aux parents. Entrée libre.Espace Athéna

Sous réserve de modifications.

Tribunes

Bien vivre à Auray

Nous voici au début de l'année 2015. Toute la liste « Bien vivre à Auray » vous souhaite tous ses vœux de bonne et heureuse année. Les fêtes de fin d'année ont été un succès et nous remercions toutes les personnes qui ont contribué aux côtés de la municipalité à embellir et à animer notre ville.

Il nous faut aborder 2015 avec beaucoup de réalisme : nous n'avons pas à attendre beaucoup d'aide de l'État. La politique nationale réduit chaque année nos dotations et nous impose d'autres charges.

Par ailleurs aucun cap n'est fixé pour nos entreprises. Les lois et les décrets multiplient les tracasseries administratives au lieu de les réduire, ce qui n'encourage ni les projets ni les investissements. La conséquence de cette politique a pour effet d'influer négativement sur le niveau de l'emploi.

Avec les moyens dont nous disposons, nous voulons améliorer la situation de notre cité en 2015. Nous sommes partenaires des commerçants d'Auray avec lesquels nous signons début janvier une « charte commerciale » élaborée en commun, destinée à améliorer la situation commerciale de notre ville.

Nous souhaitons un développement harmonieux des commerces tant du centre-ville que de la gare et des différentes zones commerciales. Notre objectif est de rendre notre commune plus attractive en collaboration avec la communauté de commune Auray Quiberon Terre Atlantique.

Auray doit devenir une « **terre d'entreprise** ».

C'est pourquoi nous allons :

- **Faciliter** le développement des entreprises
- **Permettre** la naissance de nouveaux projets et les aider jusqu'à leur maturité.

Plus nous serons attractifs, plus nous serons dynamiques, plus nous accueillerons de nouveaux entrepreneurs.

Ensemble, mairie d'Auray, communauté de commune, commerces, entreprises, donnons le Cap valorisons nos points forts et faisons les connaître.

Nous serons toujours à vos côtés pour faire de 2015 une année de projets et d'espoir dans l'avenir.

Bonne année - Bloavez Mad à toutes et à tous. ■

Responsables et solidaires, un avenir durable pour Auray

Un article du ***Mensuel du Golfe*** disait que cette municipalité a été élue sans programme. Il est vrai que depuis le 1er avril, aucun gros nouveau dossier n'est arrivé. Ce n'est que la reprise de nos projets initiés avant les élections (pardon les projets de la ville), ou pris dans notre programme. Nous ne pouvons donc qu'approuver ces décisions en conseil.

Par contre, quand d'autres dérangent ils sont purement et simplement supprimés. C'est le cas de la maison relais, prévue initialement en centre-ville. Non conforme au PLU selon monsieur le Maire, pour cause de règles de stationnement : mais le PLU permet aussi des dérogations, dérogations qui sans aucun doute auraient, ici, été acceptées. La maison relais avait toute sa place dans le tissu urbain, mais voilà ce n'est pas l'avis des nouveaux élus, nous ne menons décidément pas la même politique.

La municipalité veut baisser l'enveloppe des subventions aux associations. La loi de juillet 2014 préconise de nouvelles règles et il est normal que chaque association puisse justifier de l'utilisation des fonds publics. Mais en écoutant les propos de monsieur le Maire, nous avons l'impression que les anciens élus faisaient tout et n'importe quoi. Mais non, chaque dossier était étudié : pour la grande majorité des critères précis existaient et étaient respectés (sport, culture,etc.), l'argent n'était pas distribué n'importe comment, et surtout pas à la tête du client comme nous l'avons entendu pendant la campagne.

Autres économies des élus : alors que la droite prétendait que l'insécurité régnait à Auray, la nouvelle équipe envisagerait d'en faire : en supprimant la police municipale le dimanche ! Chacun jugera !

Notre équipe s'inquiète aussi de la baisse de représentation de la ville d'Auray aux différentes instances et la lenteur avec laquelle se met en place AQTA. Alors que sous l'ancienne municipalité Auray disposait de 2 vices présidents, dont un 1er, la ville n'en dispose plus qu'un, en 10e place. Le conseil communautaire a, enfin, mis en place les commissions le 12 décembre ! Neuf mois après les élections !

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une belle année 2015. ■

Publicités dans le magazine et les agendas municipaux : attention à la fraude

La Ville d'Auray rappelle avoir confié la commercialisation des espaces publicitaires de son magazine et de ses agendas municipaux à la société Ouest Expansion.

Toute démarche similaire entreprise par une autre société ne serait être que frauduleuse. Il est rappelé que le délégué commercial de l'entreprise Ouest Expansion est détenteur d'une lettre accréditive émanant de la mairie.

nexity
ÆGIDE
RÉSIDENCE SERVICES SENIORS
AURAY / 56
LES VOILES POURPRES
Préparez votre retraite avec un investissement totalement sécurisé !
Les Voiles Pourpres, une résidence adaptée aux seniors dans un cadre de vie privilégié.
Les résidences services seniors : un produit à forte rentabilité locative sur un marché d'avenir
> Appartements du studio au 3 pièces
> Une implantation exceptionnelle près du centre-ville
> Des services à la carte (restaurant, salle de gym, bibliothèque...)
> Avantages fiscaux attractifs avec les dispositifs LMNP Censi-Bouvard et LMNP classique avec amortissement(1)
nexity.fr
aegide.fr
Renseignements
0 800 430 630

À VIVRE ET À RÊVER

«Un 3 pièces dans la résidence du Manoir... C'est un bon placement !»

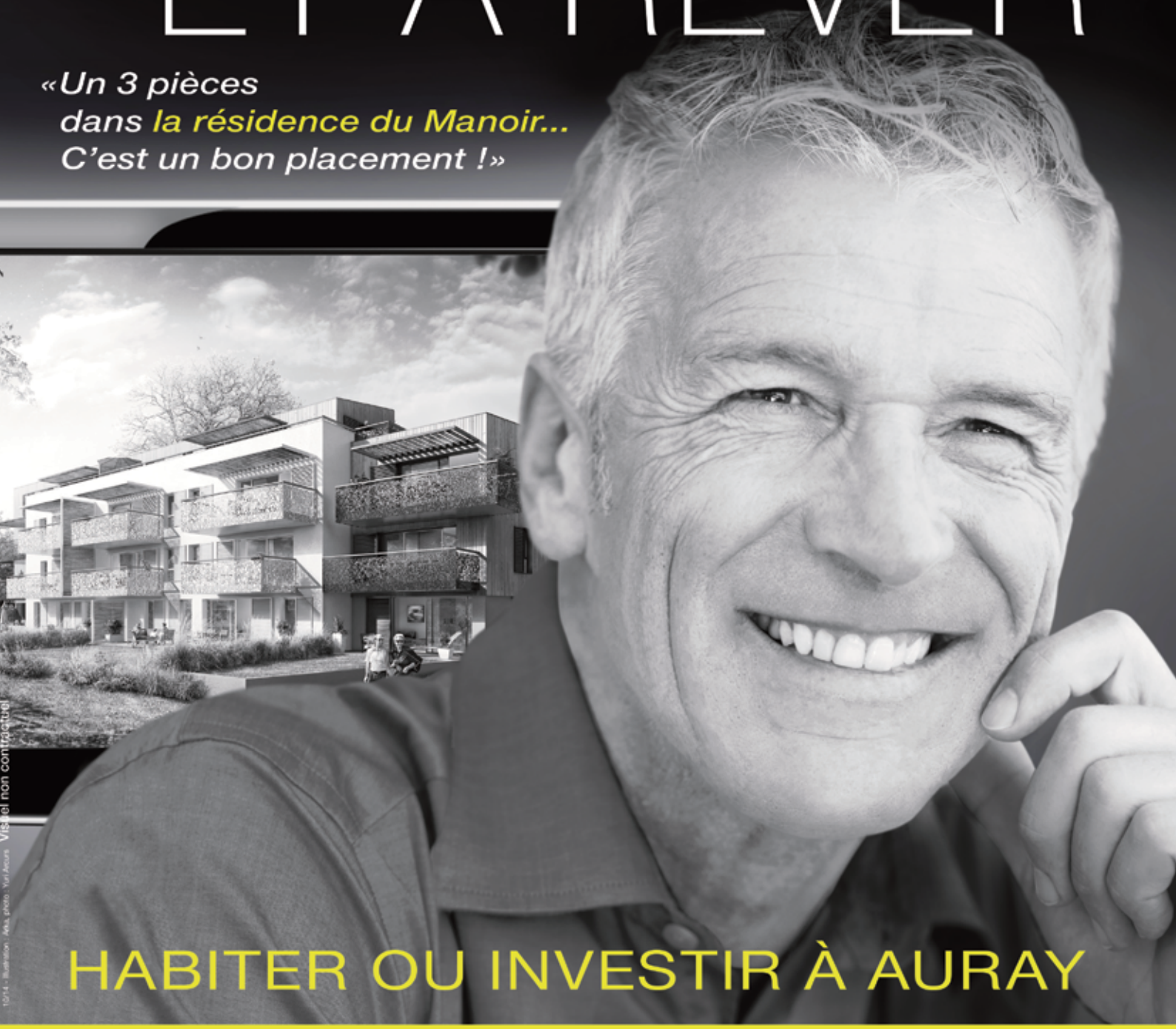

HABITER OU INVESTIR À AURAY

02 97 47 55 20

espacil